



CARQUEFOU

VILLE VIVANTE. ESPRIT VRAI

Mairie de Carquefou
BP 60139 - 44471 Carquefou cedex
☎ : 02 28 22 22 10

Direction générale
DG/EL

ARRÊTÉ DU MAIRE PERMANENT

N° 749/2022 - P

**Délégation de signature du Maire à des agents communaux
pour certification de pièces**

Le Maire de la Commune de Carquefou,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et particulièrement l'article R 2122-8,

Considérant qu'en cas d'absence ou d'empêchement de ma part et des Adjoint, il est nécessaire que certaines formalités administratives puissent continuer à être effectuées régulièrement,

ARRETE

Article 1 : Délégation de signature est donnée à :

- Madame Emmanuelle Limou, née Roussel, Rédacteur Principal 1^{ère} classe,
- Madame Céline Rousseau, née Mignon, Rédacteur
- Madame Séverine Ferchaud, née Lacroix, Adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe
 - pour la certification matérielle et conforme de tout document.

Article 2 : Délégation de signature est donnée à :

- Madame Valérie Landeau, née Perdereau, Ingénieur principal
- Madame Elise Rethault, Rédacteur
- Madame Corine Bertaud, née Potiron, Rédacteur
- Madame Catherine Chabot, née Tenailleau, Adjoint Administratif territorial principal 1^{ère} classe,
- Madame Delphine Paradis, Adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe
- Madame Melinda Brunerie, Adjoint administratif territorial
 - pour la certification matérielle et conforme des copies des arrêtés et délibérations.

Article 3 : Délégation de signature est donnée à :

- Madame Corine Bertaud, née Potiron, Rédacteur,
- Madame Catherine Chabot, née Tenailleau, Adjoint Administratif territorial principal 1^{ère} classe,
- Madame Delphine Paradis, Adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe
- Madame Melinda Brunerie, Adjoint administratif territorial
 - pour la certification matérielle et conforme des pièces et documents contenus dans les marchés publics et accord-cadres.

Article 4 : Délégation de signature est donnée à :

- Madame Corine Bertaud, née Potiron, Rédacteur,
- Madame Catherine Chabot, née Tenailleau, Adjoint Administratif territorial principal 1^{ère} classe,
 - pour les certificats de paiement et les états de dernier acompte de marchés publics.

Article 5 : Délégation de signature est donnée à :

- Madame Valérie Landeau, née Perdereau, Ingénieur principal
- Madame Elise Rethault, Rédacteur
 - pour la certification matérielle et conforme des baux communaux et pièces s'y rattachant.

.../...

Article 6 : Délégation de signature est donnée à :

- Madame Françoise Bichot, née Villemot, Adjoint Administratif territorial principal 1^{ère} classe,
 - Madame Lydiane Rougier, née Guillet, Adjoint Administratif territorial principal 1^{ère} classe,
 - Madame Séverine Barbo, Adjoint Administratif principal territorial 1^{ère} classe,
 - Madame Isabelle Beugeard, Adjoint Administratif principal 2^{ème} classe,
 - Madame Virginie Leroy, Adjoint administratif territorial,
 - Madame Aurélie Ravard, née Charrier, Adjoint administratif territorial
 - Madame Séverine Legentilhomme, née Petel, Adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe
- pour la certification matérielle et conforme des pièces et documents présentés à cet effet, et pour la légalisation de signatures.

Article 7 : Monsieur le Directeur général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 8 : Cette délégation est donnée pour la durée du présent mandat municipal.

Fait à Carquefou, le **26 OCT. 2022**

Véronique Dubettier-Grenier
Maire
Conseillère Départementale



Acte certifié exécutoire compte tenu de sa mise en ligne le **26 OCT. 2022**